



**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Municipalité de Saint-Irénée**

**AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ**

**AVIS PUBLIC**

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ

par la soussignée, Marie-Claude Lavoie, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite Municipalité :

QUE le Conseil municipal de Saint-Irénée, lors de la séance ordinaire du 2 mars 2020, déposera les états financiers 2019, et ce, selon l'article 176.1 du Code municipal.

DONNÉ à Saint-Irénée, ce 14<sup>ème</sup> jour du mois de février 2020.

Marie-Claude Lavoie, DMA, GMA  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)**

Je, soussignée, Marie-Claude Lavoie, secrétaire-trésorière, résidant à St-Irénée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des endroits suivants, savoir le bureau municipal, l'église catholique, ce 14<sup>ième</sup> jour du mois de février deux mil vingt.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 14<sup>ième</sup> jour du mois de février 2020.

Marie-Claude Lavoie, DMA, GMA  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière